






# Mineure en études latino-américaines

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURES ET DE LANGUES DU MONDE

## Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-092-4-0
CYCLE	1 <sup>er</sup> cycle
TITRE OFFICIEL	Mineure en études latino-américaines
TYPE	Certificat
CRÉDITS	30 crédits
COTE R MINIMALE	20,000

-  Admission à l'automne et à l'hiver
-  Temps plein
-  Temps partiel
-  Offert au campus de Montréal
-  Possibilité de séjour d'études à l'international

## Personnes-ressources

### INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Javier Rubiera  
javier.rubiera@umontreal.ca

### INFORMATION SUR L'ADMISSION

Admission  
<https://admission.umontreal.ca/nous-joindre/demande-dinformation/nature/admission/>

## Présentation

**La mineure en études latino-américaines permet d'acquérir des connaissances en langue espagnole ou portugaise, ainsi que sur des aspects variés des sociétés de l'Amérique latine.**

Ce programme s'adresse à des étudiants issus d'horizons divers (cégeps, autres disciplines, marché du travail) recherchant une formation complémentaire en études latino-américaines.

Combinée à une majeure dans une discipline connexe, la mineure peut mener à l'obtention d'un baccalauréat par cumul.

## Objectifs

Ce programme se caractérise par une approche multidisciplinaire et des enseignements centrés sur une région particulière. Il offre aux étudiants la possibilité d'acquérir une meilleure connaissance de l'Amérique latine. Il vise à offrir une formation polyvalente qui mène au marché du travail (fonction publique, communications, coopération internationale, affaires et enseignement).

## Forces

- La possibilité d'effectuer un séjour d'études en Amérique latine.
- Des laboratoires de langues munis d'outils d'apprentissage spécialisés.

## Exemples de professions possibles

On retrouve des diplômés de cette discipline au sein des professions suivantes. Il est toutefois important de noter que la plupart des professions requièrent minimalement un baccalauréat et souvent un niveau supérieur d'études universitaires. Informez-vous!

- DIRECTEUR LITTÉRAIRE
- INTERPRÈTE
- PROFESSEUR DE LANGUES MODERNES

## ■ TRADUCTEUR

### Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

### Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

### Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

#### Automne

- **Automne 2021:** Du 15 août 2020 au 1<sup>er</sup> août 2021

#### Hiver

- **Hiver 2021:** Du 15 août 2020 au 1<sup>er</sup> décembre 2020

### Structure du programme (1-092-4-0)

Version 02 (A01)

La mineure comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

#### SEGMENT 70

Les crédits de la mineure sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires, 24 crédits à option et 3 crédits au choix.

##### Bloc 70A Fondements

Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
LAA 1101	Amérique latine : cours synthèse	3.0S

##### Bloc 70B Aires culturelles

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ANT 3858	Autochtones d'Amérique latine	3.0

##### Bloc 70C Histoire

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ESP 1317	Civilisation hispano-américaine	3.0J
HST 1044	Introduction à l'Amérique latine	3.0J

##### Bloc 70D Économie et société

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
ECN 1971	Économie de l'Amérique latine	3.0S
POL 3835	L'Amérique latine	3.0J

**Bloc 70E Langues**

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ESP 1903	Espagnol 3 (niveau B1.1)	3.0J S	ESP 1907	Espagnol 7 (niveau B2.3)	3.0
ESP 1904	Espagnol 4 (niveau B1.2)	3.0J S	PTG 1903	Portugais 3 (niveau B1.1)	3.0S
ESP 1905	Espagnol 5 (niveau B2.1)	3.0J S	PTG 1904	Portugais 4 (niveau B1.2)	3.0S
ESP 1906	Espagnol 6 (niveau B2.2)	3.0J			

**Bloc 70F Histoire et développement**

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
HST 2351	Amérique latine à l'époque coloniale	3.0J
HST 2352	Amérique latine depuis l'indépendance	3.0J
POL 3861	Les États-Unis : politiques publiques	3.0

**Bloc 70G Arts, cultures et littératures**

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 3881	Mésoamérique ancienne	3.0J	ESP 3324	Roman et conte hispano-américains	3.0
ESP 1325	Littérature hispano-américaine: panorama	3.0J	ESP 3326	Narration et théâtre hispano-américains	3.0
ESP 1327	Cultures latino-américaines	3.0	ESP 3355	Littérature hispano-américaine	3.0
ESP 2300	Voix de l'Amérique latine	3.0	ESP 3550	L'espagnol d'Amérique	3.0
ESP 2400	Cinéma et littératures hispaniques	3.0S	LLM 1300	Introduction aux humanités numériques	3.0S
ESP 3311	Littérature de la Conquête	3.0	LLM 1310	Fenêtres littéraires sur le monde	3.0
ESP 3312	Littérature de l'Indépendance	3.0S	PTG 1220	Introduction à la culture brésilienne	3.0

**Bloc 70H Croissance et développement**

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
POL 2606	Économie politique internationale	3.0J
POL 3602	Politique et mondialisation des marchés	3.0
SOL 3201	Développement international	3.0

**Bloc 70Z**

Choix - 3 crédits.

## Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Science politique	Mineure	30 crédits	1-245-4-0	Jour
Traduction	Baccalauréat	90 crédits	1-185-1-0	Jour
Études hispaniques	Baccalauréat	90 crédits	1-105-1-0	Jour
Études hispaniques	Mineure	30 crédits	1-105-4-0	Jour
Études internationales	Baccalauréat	90 crédits	1-960-1-3	Jour

### Règlement des études de 1<sup>er</sup> cycle

Consulter les règlements des études de 1<sup>er</sup> cycle : <http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

## Règlement propre à ce programme d'études

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

### Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de neuf crédits en quatre trimestres consécutifs.

### Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

L'étudiant qui a déjà une bonne connaissance de la langue espagnole ou de la langue portugaise peut, avec l'accord du responsable, remplacer les crédits du bloc 70 E par autant de crédits choisis parmi les cours d'autres blocs.

### Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui, au Test de français international\* (TFI) a obtenu un score entre 605 et 780, doit réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par l'autorité compétente.

\* Aux fins de l'admission, d'autres tests sont reconnus équivalents au Test de français international (TFI). Veuillez consulter la liste des tests reconnus par l'Université de Montréal, publiée par le Centre de communication écrite.

### Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de deux trimestres, la scolarité maximale, de quatre années.

### Art. 8.2 Reconnaissance de crédits - Équivalence de cours

Dans le cas d'équivalences de cours, la reconnaissance est conditionnelle aux objectifs, au contenu et au niveau du cours. De façon générale, seuls les cours suivis dans les dix années précédant la première inscription de l'étudiant dans le programme peuvent faire l'objet d'une équivalence.

### Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

### Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

### Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

### Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au Certificat en études latino-américaines. Le programme est associé au secteur arts lorsqu'il contribue à l'obtention d'un baccalauréat par association de programmes.